

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—
2^e SÉRIE. — TOME III.



BRUXELLES,

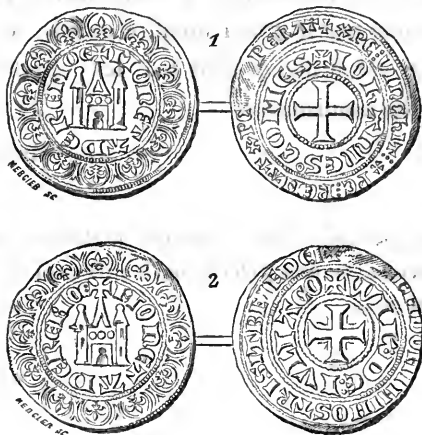
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1853

MONNAIES HISTORIQUES DE FLANDRE,

FRAPPÉES PENDANT

LA CAPTIVITÉ DE GUI DE DAMPIERRE.



Quand on s'est trompé (et qui ne se trompe pas dans une matière conjecturale comme l'attribution d'une monnaie énigmatique?), le plus simple est d'en convenir franchement ; c'est ce que nous faisons aujourd'hui. Les abonnés à la *Revue* qui ont lu le premier supplément aux *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, se rappelleront peut-être que nous avons donné au Quesnoy et à Jean d'Avesnes le gros n° 1, portant, d'un côté : IOHANNES COMES, et de l'autre, autour du château : MONETA DE REHOS ; mots qu'on pouvait lire : *Moneta de renoe, de remoe, de kemoe ou de kenoe.*

M. Decoster, le plus heureux dénicheur de monnaies

qu'il y ait peut-être au monde, vient de rencontrer un autre gros, semblable au nôtre du côté du château, mais ayant autour de la croix : WIL⁹ : D⁹ IVLIACO (voir ci-dessus, n° 2). Cette pièce prouve à l'évidence que notre attribution est erronée, puisque aucun personnage du nom de Guillaume de Juliers n'a pu frapper monnaie au Quesnoy. D'un autre côté, ces deux gros appartenant à la même ville, on ne peut pas chercher cette ville dans le pays de Juliers dont aucun comte n'a porté le nom de Jean.

Lorsque Gui de Dampierre, se fiant à la parole de Charles de Valois et à l'honneur du roi de France, Philippe le Bel, eut quitté la Flandre envahie, pour se livrer à la merci du vainqueur (1500), le pays entier se soumit au roi, et Philippe put croire un moment qu'il avait fait la conquête définitive de la Flandre. Cette illusion ne fut pas longue. Deux ans après, Bruges se soulevait sous la conduite de ses illustres tribuns, Pierre de Coning et Jean Breydel; les fils du comte Gui accouraient se mettre à la tête des Flamands insurgés, et la bataille de Courtrai délivrait la Flandre de l'invasion étrangère.

Jean, comte de Namur, l'aîné des enfants du second mariage du comte prisonnier, Gui de Namur, son frère, et Guillaume de Juliers, fils du comte de Juliers et de Marie, fille du premier lit du comte de Flandre, prirent d'abord les rênes de l'État et formèrent une espèce de gouvernement provisoire dont le comte Jean était le chef. Guillaume de Juliers, qui paraît avoir spécialement exercé son autorité dans le pays de Waes, s'était fortifié dans le château de Rupelmonde.

Au mois de juin 1505, Jean de Namur abandonna le

pouvoir qu'il exerçait depuis environ un an, et le céda à son frère consanguin, Philippe, comte de Thiette, qui arrivait d'Italie pour se mettre à la tête des Flamands. Quant à Guillaume de Juliers, qui était archidiaire de Liège et prévôt de Maestricht, mais qui avait quitté l'aumusse pour endosser la cuirasse, on sait qu'il continua à guerroyer contre les Français dont il était un des plus intrépides adversaires. Ce fut lui qui, à la bataille de Mons-en-Pevèle, pénétra, suivi de quatre-vingts des siens, dans le camp du roi, entra dans la tente royale et se désaltéra en buvant des vins réservés pour le repas de Philippe le Bel. Cette témérité, ou, si l'on veut, cette bravade lui coûta la vie (*). Entouré d'ennemis, il succomba sous les coups du comte de Dammartin, en pressant sur ses lèvres la croix de son épée teinte de sang. Cette épée, bénie par Louis IX expirant à Tunis, avait été donnée par le saint roi au comte Gui qui l'avait confiée, en quittant la Flandre, au sire de Moerseke. Guillaume de Juliers, dit M. Kervyn, alla la lui redemander, et quoique le sire de Moerseke s'y opposât, il la prit de force en s'écriant : « Les combats seront désormais mon école ; voici mon bâton pastoral, et le roi regrettera bientôt sa perfidie envers ses prisonniers. » Le jeune prévôt de Maestricht ne se sépara plus de l'épée de Gui de Dampierre.

On connaissait, depuis longtemps, des monuments monétaires de la régence de Philippe de Thiette, les gros d'Alost et de Gand à la légende PHILIPPUS FILIUS COMITIS FLANDRIÆ, que M. Gaillard a donnés dans son bel ouvrage sur les monnaies de Flandre, pl. XVIII, n^{os} 163, 164, 165 et 166.

(*) 18 août 1304.

Dans ce même ouvrage se trouve gravé, pour la première fois, un semblable gros de Jean de Namur : I : F : CŌIT FLAND² L'apparition de cette pièce, dont on ne connaît que deux exemplaires, fut un véritable événement pour les numismates de la Flandre. Aussi l'exemplaire de M. Jonnaert, le seul qui se trouvait dans notre pays, atteignit-il, à sa vente, un prix fabuleux.

Les deux gros que nous avons fait graver en tête de cet article, sont deux monuments encore plus précieux pour cette curieuse époque de l'histoire de la Flandre.

L'un est un gros du même Jean de Namur, *Johannes comes*; l'autre de son neveu, Guillaume de Juliers. Quant aux lettres qui entourent le châtel et que nous avons si malheureusement lues, leur vraie signification va sauter aux yeux :

MOŌETA DEŊRĒHONDĒ .,
Monnaie de Termonde.

Ajoutons enfin, pour faire notre confession entière et sans restrictions, qu'en examinant la légende avec attention, surtout sur la pièce de Guillaume, mieux conservée que celle de Jean, on doit reconnaître un M dans le mot *Denre-Monde*. Cette lettre a la forme droite et carrée, tandis que le Ŋ de *moŊeta* et ceux de *JohaŊŊes* ont la forme ronde ou cursive.

Ces pièces, véritables monnaies historiques, ont dû être frappées pendant le court espace de temps que dura le gouvernement de Jean de Namur, c'est-à-dire pendant la seconde moitié de l'année 1502 et la première moitié de l'année 1503.

Le gros de Guillaume de Juliers a surtout une grande importance, en ce qu'il fournit la preuve que ce prince partagea réellement l'autorité souveraine avec son oncle; fait sur lequel les historiens sont loin d'être d'accord, la plupart ne le considérant que comme un lieutenant ou un subordonné du comte de Namur.

R. CHALON.
